

Sommaire

INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 LES COOPERATIVES.....	4
1. UNE EXPERIENCE DE COOPERATIVE DE SERVICES MULTIPLES A PANAMA.....	4
2. LES COOPERATIVES EN FICHE METHODOLOGIQUE	10
3. LE FORUM COOPERATIVES A L'ASSEMBLEE DE ROME	13
CHAPITRE 2 LES MICRO CREDITS.....	17
1. UNE EXPERIENCE DE MICRO CREDITS DE L'AIC MADAGASCAR.....	17
2. LES MICRO CREDITS EN FICHE METHODOLOGIQUE	23
3. TEMOIGNAGES.....	28
<i>Mes amies m'envient.....</i>	28
<i>Nous sommes enfin comme les autres.....</i>	28
4. LE FORUM MICRO CREDIT DE L'ASSEMBLEE DE ROME.....	29
CHAPITRE 3 LES MUTUELLES DE SANTE.....	30
1. UNE EXPERIENCE DE MUTUELLES DE SANTE DE L'AIC MADAGASCAR	30
2. LES MUTUELLES DE SANTE EN FICHE METHODOLOGIQUE.....	36
3. TEMOIGNAGES.....	38
<i>Comment aurais je fait sans la mutuelle ?</i>	38
4. LE FORUM MUTUELLES DE SANTE A L'ASSEMBLEE DE ROME.....	39
CONCLUSION	40

Introduction

L'AIC DEVELOPPE DES EXPERIENCES CONCRETES POUR REpondre AUX SITUATIONS DE PAUVRETES VECUES PAR LES FEMMES

*Les Actes de l'Assemblée ont été présentés dans le cahier de formation de Juin 2007 ; les différentes conférences, nous ont permis de comprendre **qu'il y a une interaction entre les cultures et la pauvreté des femmes** et que toute culture peut évoluer. Des **exemples concrets de réponses** aux pauvretés des femmes ont été donnés, et l'AIC, s'est engagée, dans **ses lignes opérationnelles**, à « renforcer les réponses aux pauvretés des femmes, à accompagner les femmes à une prise de responsabilité personnelle et à responsabiliser la société toute entière ».*

Comme cela avait été programmé, ce cahier présente les moyens concrets qui ont été exposés aux participantes, au cours des groupes de travail appelés « Forums », pour répondre à ces objectifs ;

il s'agit

des Coopératives,
des Micro-crédit
et des Mutuelles de Santé.

Chacune de ces expériences sera présentée ici de façon identique :

- une expérience de terrain, présentée d'après la méthode « travailler sous forme de projet »,
- une fiche méthodologique pour aider les groupes AIC à reproduire le projet,
- des témoignages de personnes bénéficiaires,
- un court exposé du forum et les idées fortes qui en sont sorties.

Il est intéressant de noter que des **éléments constants** se dégagent de ces 3 expériences :

- dans chaque cas il s'agit d'un coup de pouce donné aux femmes pour qu'elles deviennent indépendantes et puissent faire vivre leur famille selon leurs souhaits ;
- la réussite du projet repose sur la solidarité des femmes en elles ;
- les volontaires ont un rôle essentiel de formation et d'accompagnement dans la durée ;
- les femmes qui peuvent participer à ces projets retrouvent confiance en elles et estime d'elles mêmes.

Nous parlons de travail sous forme de projet... Savons-nous encore de quoi il s'agit ?

Il y a plus de 10 ans déjà, l'AIC a commencé à parler de travail sous forme de projets. En cherchant toujours à « faire le bien, et ce bien, le bien faire », l'AIC s'est fortement mobilisée pour expliquer cette méthode de travail et pour la diffuser au maximum vers les équipes de base. Des intervenantes en ont parlé, des manuels et des présentations

power point ont été réalisés, des formations ont été données...Et beaucoup de volontaires enthousiastes et motivées ont adopté cette méthode. Ce faisant, elles ont obtenu de très bons résultats et ont amélioré leur action d'aide aux plus démunis.

Mais, malgré le succès obtenu, est-ce que nous continuons à l'appliquer ? Est-ce que nous continuons à former nos équipes sur la manière de réaliser des projets ?

Dernièrement, à l'AIC, nous avons parlé de méthodes concrètes pour répondre aux pauvretés. C'est pour cette raison que nous avons abordé à Rome, lors de la dernière Assemblée Internationale, les thèmes du micro-crédit, des coopératives et des mutuelles de santé, entre autres. Il est vrai qu'il est extrêmement important d'apprendre sur ces sujets, car cela permet d'innover et de proposer des solutions de qualité aux pauvretés que nous rencontrons. Cependant, le travail sous forme de projets reste valable pour n'importe laquelle de ces réalisations. En effet, il s'agit d'une méthode d'organisation de tous les genres d'initiatives, qui **nous permet de mettre de l'ordre dans nos idées et d'optimiser nos ressources.**

Saint Vincent nous disait déjà que la bonne volonté ne suffisait pas, que l'aide devait être au contraire organisée. Par conséquent, avant que vous commenciez à monter votre projet de coopérative, de mutuelle de santé ou de micro-crédit, nous vous invitons à réviser le travail sous forme de projets.^[1]

1. Faire un **diagnostic de la situation** : écouter les besoins des destinataires du projet.
2. Choisir ensemble avec^[2] les destinataires **les objectifs principaux** que l'on veut atteindre par le projet.
3. **Rédiger un projet**, en y mentionnant les activités prévues, leur échelonnement, et la contribution des destinataires au projet.
4. Préparer le **budget** nécessaire à l'exécution du projet. Y inclure (en faisant ressortir chacune d'elles séparément) toutes les contributions qui rendront possible la réalisation du projet, comme par exemple le paiement de la cotisation minimum, la main d'œuvre des destinataires, les heures de bénévolat, le terrain offert par la municipalité, les dons du supermarché local ou d'une ONG, etc.
5. **Organiser l'équipe de volontaires** responsables du projet pour répondre aux besoins de celui-ci. Désigner un/une coordinateur/coordinatrice du projet.
6. **Exécuter** les activités et prévoir des moments d'**évaluation**^[3] de l'état d'avancement du projet pour **corriger le tir** le cas échéant. La rédaction de rapports semestriels et annuels aide à accomplir cette tâche.

[1] Le document Travailler Sous Forme de Projets, rédigé en 1995 par le Service Projets de l'AIC, est en cours de réactualisation. N'hésitez pas à en demander un exemplaire au Secrétariat International.

[2] En 1995, le Bureau Exécutif AIC nous incitait à impliquer les destinataires dans l'action : « notre service envers les pauvres doit toujours prendre en compte leurs droits, leur dignité, leur liberté et leur droit à l'autopromotion »

[3] L'évaluation se fait en comparant les résultats atteints jusque là avec ce qui a été planifié lors de la rédaction du projet. Il n'est pas inutile de consulter les destinataires : Sentez-vous que votre situation s'est améliorée ? Qu'est-ce qui fonctionne bien ? Moins bien ?

A noter que bien que cette méthode soit, effectivement, à la portée de tous, un élément très important la rend efficace. Au moment de réaliser un projet, qu'il s'agisse de monter une coopérative, d'établir une mutuelle de santé ou de planifier un micro-crédit, la volontaire AIC doit toujours avoir présentes à l'esprit les questions suivantes :

- 1) S'agit-il d'un projet d'assistantat, qui va créer une dépendance des destinataires vis-à-vis de l'aide apportée par le projet, ou au contraire, ce projet les rendra-t-il indépendants et leur permettra-t-il de se débrouiller tout seuls ?
- 2) Ce projet encourage-t-il l'empowerment des destinataires ?
- 3) Ce projet aide-t-il à l'autopromotion des destinataires ?
- 4) Suis-je en train d'appliquer les Lignes Opérationnelles de l'AIC ?

Nous vous rappelons pour terminer que, si vous souhaitez recevoir de l'aide pour la préparation de vos projets, vous pouvez vous adresser à la coordinatrice *nationale* de projets de votre association, à la coordinatrice *régionale* de projets AIC ou au Service Projets de l'AIC Solidarité :

service.projet@aic-international.org
Rampe des Ardennais 23
B-1348 Louvain la Neuve, Belgique
Fax: +32 10 45 80 63

Chapitre 1

Les Coopératives

1. UNE EXPERIENCE DE COOPERATIVE DE SERVICES MULTIPLES A PANAMA

Objectif du projet de coopératives :

Faciliter l'*empowerment* des femmes formées à la production d'un bien ou service à travers la création d'une coopérative, source d'emploi et de formation continue.

ANALYSE DE LA REALITE

Des personnes très pauvres, le plus souvent des femmes, vivant en milieu rural, doivent assurer la survie de leur famille. Les projets d'ateliers mis en place par les groupes AIC n'apportent pas de solution suffisante, mais peuvent déboucher sur des coopératives de services multiples.

I-1 Origine du Projet

Des personnes très pauvres, des femmes le plus souvent, doivent se prendre en charge pour la survie de la famille

Les projets que l'AIC a mis en place, depuis des années, butent sur une impasse et conduisent à une frustration ; en effet, les volontaires AIC développent des ateliers de formation en artisanat, travaux manuels ou métiers comme la boulangerie/pâtisserie, la coupe/couture/confection, la coiffure ou autres. Cependant ces ateliers n'apportent pas l'amélioration concrète souhaitée aux personnes formées : soit, elles ne trouvent pas de travail de longue durée où mettre en pratique ce qu'elles ont appris, soit elles ne parviennent pas à écouler leur production de manière régulière, et donc elles ne parviennent jamais à obtenir un revenu fixe et sûr pour aider leur développement et celui des membres de leur famille.

I-2 Les contextes

Contexte social

Cette population s'appelait il y a 50 ans « Peuple Nouveau », mais en reconnaissance de l'œuvre missionnaire des Pères Vincentiens, la communauté a décidé de se rebaptiser « Saint Vincent ».

Localisation du projet

Saint Vincent est une communauté **rurale** de la Province de Chiriqui, qui se situe à l'extrême ouest de la République de Panama.

Contexte scolaire

Les femmes sont souvent **analphabètes** ou ont fait 2 ans de primaire ; aucune n'a terminé le cycle primaire. Avec un tel niveau d'études, il est difficile pour elles de trouver un travail rémunérateur.

I-3 Causes de cette extrême pauvreté

Ces femmes sont les plus pauvres à cause de :

- leur **manque de scolarisation**
- leur **manque d'accès au crédit** (les banques n'ont pas de succursales dans le village, ou quand il y en a une, elles manquent de propriété ou des revenus fixes à offrir comme garantie pour un emprunt).
- du **poids des traditions et coutumes** (qui dictent que le futur d'une femme est à la maison, donc la scolarisation des filles est moins nécessaire que celle des garçons).

I-4 Destinataires du projet

Femmes et hommes en chômage formés à la pâtisserie, et à la confection d'aliments régionaux. Individuellement, ils manquent de ressources pour créer leur micro-entreprise.

	Initialement (1993)	Aujourd'hui (2006)	Différence entre hommes et femmes	
			absolue	En pourcentage
femmes	26	46	20	77
hommes	5	5	0	0
TOTAL	31	51	20	65

I-5 Objectifs

Faciliter l'empowerment des femmes formées à la production d'un bien ou service à travers la création d'une coopérative.

Que les femmes soient indépendantes financièrement, pour qu'elles retrouvent leur dignité humaine.

II-MISE EN ŒUVRE DU PROJET - ACTIVITES

Trois phases :

- 1) Identification des biens à produire et vendre**
- 2) Formation des futurs associés à produire efficacement**
- 3) Formation officielle de la coopérative**

II-1 Identification des biens à produire et vendre

Réunir les futures associées pour consultation :

- 1.2 Choisir ensemble des biens à produire et vendre.
- 1.3 Identifier ensemble un marché pour ce bien (viabilité économique).
- 1.4 Rédiger ensemble un budget de départ de la coopérative, et engager les destinataires dans l'obtention des fonds (préparation d'un projet, création d'une commission de suivi des démarches, etc.)

II-2 Formation des futurs associés à produire efficacement

- 2.1 Organiser la formation à la production.
- 2.2 Organiser la formation à la commercialisation (vente), et à la gestion de la coopérative.
- 2.3 Organiser la formation au fonctionnement démocratique de la coopérative, et aux lois nationales qui régulent les coopératives.

II-3 Formation officielle de la coopérative

- 3.1 Organiser une assemblée constituante de la coopérative SUIVANT la législation nationale.
- 3.2 Rédiger ensemble les statuts de la coopérative. ; dans les statuts, une attention particulière sera accordée aux besoins spécifiques des femmes associées (ou des personnes plus défavorisées parmi les associés), par exemple : formation spécifique (alphabétisation), ou garderie d'enfants, de personnes handicapées ou âgées à charge. Proposer que la coopérative s'occupe de ces besoins.
- 3.3 Constitution du capital de la coopérative, suivi par l'acquisition des biens mobiliers et immobiliers nécessaires au fonctionnement de la coopérative.

II-4 Budget

	Associés = Coopérative	Partenaires extérieurs	Emprunt bancaire	Bailleur extérieur
Formations				
Locaux				x
Répas	x			
Matériel				x
Transport	x			
Visite d'expert extérieur		X		
Conseil Légal				
Services de notaire	x			
Service d'avocat	x			
Capital				
Equipement de cuisine	x			x
Capital initial			X	x

II-5 Partenariat

Un partenariat avec l'*Instituto Panameño de Cooperativismo* (IPACOO) a permis de recevoir des formations spéciales comme la visite d'un formateur étranger pour une diversification des produits.

III-EVALUATION

1 ère type d'évaluation : à partir du troisième mois d'activité, et trimestriellement par la suite, faire l'évaluation de fonctionnement de la coopérative (est-ce qu'elle est rentable, etc.)

2 ème type d'évaluation : **vérifier** continuellement l'amélioration des conditions de vie des associés. Pour ceci, les visites domiciliaires sont très utiles.

III-1 Efficacité de l'action

1. La coopérative fonctionne bien dans son milieu rural, et elle a grandi depuis sa création il y a 13 ans.
2. C'est une coopérative mixte, intégrant avec succès des femmes et des hommes dès le départ, mais avec une nette majorité de femmes.

III-2 Résultats et Impact sur les destinataires

- Il y a actuellement 26 salariés employés par la coopérative – une majorité de femmes ; la gérante est une femme.
- Un mini supermarché est en service. C'est le seul de la communauté. En plus des produits de consommation courante, il permet aux petits producteurs ruraux de la région de vendre leurs produits.
- Achat de matières premières aux associés.
- Restaurant et rafraîchissements.
- Fabrique de pains, d'une variété de bonbons typiques de la région (tels que les « bienmesabe », littéralement « JeTrouveCaBon », les petits œufs de lait et la pâte à tartiner blanche), de viande de bœuf fumée, du chorizo de porc, des fromages, etc. En février 2007, elle a reçu les conseils d'un expert en pâtisserie nord-américain, dont les services ont été obtenus par l'intermédiaire de l'IPACOOOP.

Au niveau des femmes

Grâce à la place donnée à la valeur démocratique dans une coopérative, les femmes associées ont les mêmes pouvoirs de décision au sein de la coopérative. Elles reçoivent aussi les mêmes bénéfices de la coopérative à parité avec les hommes. Le résultat : davantage d'auto-estime.

Au fil du temps, un constat : les femmes sont de meilleures gérantes de la coopérative.

En général:

Tous les conflits et obstacles survenus en 13 ans ont été surmontés grâce au système démocratique de la coopérative.

En s'associant, les hommes et les femmes de la coopérative ont pu surmonter des obstacles tels que leur faible pouvoir d'achat, leur ignorance.

Tous les salariés, hommes et femmes, reçoivent le salaire minimum national, ce qui est un salaire convenable dans une région rurale. En étant salariés déclarés, les associées ont un bon revenu digne, des prestations sociales (pension, sécurité sociale).

III-3 Photos du projet

Coopérative San Vicente, formation avec un expert externe



Coopérative San Vicente : confection de friandises locales



Coopérative San Vicente - point de vente

2. LES COOPERATIVES EN FICHE METHODOLOGIQUE

La Coopérative est une association autonome de personnes réunies de façon volontaire pour satisfaire leurs besoins et aspirations économiques, sociales, et culturelles, à travers une entreprise, de propriété conjointe et gérée démocratiquement. *Définition de l'Alliance Coopérative Internationale et de l'OIT (1995 et 2002)⁴*

***Principes d'une coopérative⁵**

1. Adhésion volontaire et ouverte
2. Gestion démocratique par les associés
3. Participation économique des associés
4. Autonomie et indépendance
5. Éducation, formation et information
6. Coopération entre coopératives, et intérêt pour la communauté

***Valeurs du mouvement de coopératives⁶**

Auto promotion, responsabilité personnelle, **démocratie**, égalité, équité et solidarité, et une **éthique** basée sur l'honnêteté, la transparence, la responsabilité sociale et l'intérêt pour les autres. **Respect pour toute personne humaine.**

***Objectif des coopératives**

Permettre à des personnes démunies, de passer de la production d'un bien ou d'un service, à une activité professionnelle, grâce à l'association volontaire avec d'autres personnes dans une coopérative, et donc améliorer leur niveau de vie.

⁴ L'Alliance coopérative internationale (ACI) est l'association indépendante et non-gouvernementale qui regroupe, représente et assiste les coopératives du monde entier. Fondée à Londres en 1895, l'ACI compte 224 membres dans 87 pays, et dans tous les secteurs d'économie.

⁵ Explication (en espagnol) <http://www.ipacoop.gob.pa/principios.htm>

⁶ Explication (en espagnol) <http://www.ipacoop.gob.pa/valores.htm>

***Une coopérative suppose**

- Le respect des principes et valeurs des coopératives (voir les références ci-dessus).
- La vision de la coopérative comme une entreprise : elle doit produire des biens ou services et vendre avec compétitivité.
- Une formation constante dans la gestion de petites entreprises.
- La formation des associés dans la production (d'un bien ou d'un service) qu'ils exerceront au sein de la coopérative.
- Un capital initial.

***Les acteurs des coopératives**

- *Les associés* : des personnes défavorisées, possédant déjà un certain acquis (calculer, lire, et un minimum de connaissances professionnelles).
- *Les volontaires AIC* : mise en place du projet, accompagnement, suivi et formation.
- *Les organismes de financement* : ONGs fournissant un subside, coopératives d'épargne et de crédit, ou autres bailleurs de fonds.
- *Les organismes d'appui* : fournissent formation et conseils ainsi que le suivi du crédit. Par exemple, les volontaires AIC, d'autres coopératives, l'organisme national au service des coopératives.
- Notaires et conseil légal : ceux qui accompagnent les formalités pour l'enregistrement officiel de la coopérative.

***Déroulement**

1^{ère} phase : identification du bien ou service

- Identifier avec les futures associées un produit (un bien) ou un service qui puisse être presté par les femmes démunies et qui puisse être vendu.
- Identifier et mesurer un marché local, national ou international pour ce bien ou service.

2^e phase : formation des futures associées à produire efficacement ce bien ou service et pour bien administrer l'affaire, et observation

- Formation des personnes démunies à la production d'un bien ou d'un service ;
- Formation au « coopérativisme ».
- Phase d'observation des conditions favorables au montage d'une coopérative ; ou d'adaptation aux obstacles rencontrés afin de les surmonter (garderie pour les enfants, personnes âgées à charge, etc).

3 phase : organisation du groupe - formation officielle de la coopérative

- Trouver un appui local, national ou international pour organiser une coopérative selon les lois et les coutumes appliquées localement. Un jumelage avec une autre coopérative est désirable.
- Quantifier le montant de l'investissement initial et opérer pour son obtention (financement de départ).
- Organiser l'assemblée constituante de la coopérative, en choisissant un nom représentatif de tous ses membres.

☞ Attention : visez l'autonomie et l'indépendance de la coopérative et de ses associés tout en gardant un rôle d'accompagnement et de conseil.

***Evaluation**

Évaluation des premiers mois d'activité de la coopérative (après 3 mois), et continuer à accompagner les associées selon votre place dans le statut de la coopérative. Sont utiles:

- Visites à domicile pour constater l'amélioration ou non du niveau de vie.
- L'évaluation de la variété et quantité des produits/services vendus.

***Orientation et soutien**

- Mots clés sur un moteur de recherche d'Internet « Femmes et coopératives » donnent beaucoup de pistes.
- Alliance Coopérative Internationale ACI (<http://www.ica.coop/fr/>)
(en Espagnol : <http://www.ica.coop/es/> ,
en Anglais : <http://www.ica.coop/al-ica/>).
- OIT
- COCETA (Espagne)
- COLACOT (Amérique Latine)

D'autres sources locales de soutien :

- Gouvernements nationaux (ressources propres ou canalisation de ressources extérieures)
- ONGs ; Organismes internationaux (régionaux, globaux, publics ou privés).

***Personnes contact à l'AIC - service.projet@aic-international.org**

Oscar Monteza *via* Natalie Monteza

Rampe des Ardennais 23, B-1348 Louvain-la-Neuve, Belgique

Une présentation power point est à votre disposition au secrétariat

3. LE FORUM COOPERATIVES A L'ASSEMBLEE DE ROME

avec Oscar Monteza

Constat de départ :

- La pauvreté existe dans tous les pays du monde
- Les femmes constituent un haut pourcentage de démunis
- Les volontaires AIC sont engagées pour réduire ce fléau
- Le « coopérativisme »⁷ représente une voie possible pour le faire

L'objectif du forum

Aider les volontaires AIC à identifier des moyens pour mieux accompagner les femmes démunies qui participent aux formations dans leur recherche d'un emploi stable et continu.

Que le travail de formation organisé par les volontaires à travers de nombreux ateliers ne soit pas gaspillé mais efficace pour atteindre l'objectif de combattre la pauvreté.

Montrer à partir **d'expériences concrètes**,

que **les coopératives permettent**

de développer des structures de **formation** et de **création d'emploi**, et donc d'assurer la **promotion des femmes** les plus pauvres par le biais de leur autonomie financière.

Le forum a été animé par :

Oscar Monteza, expert international de Coopératives.

Et Natalie Monteza, chargée de projets au secrétariat de l'AIC

ont participé 40 volontaires AIC:

3 volontaires d'Afrique

1 volontaire d'Amérique du Nord

23 volontaires d'Amérique latine

1 volontaire d'Asie

11 volontaires d'Europe

⁷ Nous appelons « coopérativisme » le mouvement mondial des personnes associées à une coopérative.

Lest thèmes abordés :

- Qu'est-ce qu'une coopérative et le « coopérativisme »?
- Ses Principes et Valeurs
- Comment en organiser une (pas à pas) ⁸?
- Les coopératives des pauvres sont-elles possibles ?
- Où trouver une orientation et du soutien? ⁹
- Des exemples au Panama¹⁰.

Qu'est-ce qu'une coopérative

Une association autonome de personnes réunies de façon volontaire pour satisfaire leurs besoins et aspirations économiques, sociales, et culturelles, à travers une entreprise, de propriété conjointe et gérée démocratiquement. *Définition de l'Alliance Coopérative Internationale et de l'OIT (1995 et 2002)*¹¹

Principes d'une coopérative

1. Adhésion volontaire et ouverte
2. Gestion démocratique par les associés
3. Participation économique des associés
4. Autonomie et indépendance
5. Éducation, formation et information
6. Coopération entre coopératives, et intérêt pour la communauté

Valeurs du mouvement coopératives

Des valeurs mentionnées, celle qui semble les réunir toutes c'est le **respect pour la personne**, qui est au cœur du fonctionnement de toute coopérative. Si une coopérative est une entreprise, qui vend des biens et/ou des services, sa particularité est qu'elle est une **entreprise sociale**, qui s'intéresse à la promotion des associés qui la composent et de la communauté.

Pour référence: Ampleur mondiale du mouvement coopérative

- 800 millions d'associés dans des coopératives dans le monde
- Présent dans 100 pays dans tous les continents et dans une vaste gamme de cultures
- Incidence dans une multiplicité d'activités économiques, sociales et culturelles
- Existe depuis 1848 (presque 160 ans d'expérience) mais c'est une **INVENTION DES DÉMUNIS!**

⁸ Voir fiche méthodologique des coopératives

⁹ Voir fiche méthodologique des coopératives

¹⁰ Voir Projet de coopératives.

¹¹ L'Alliance coopérative internationale (ACI) est l'association indépendante et non-gouvernementale qui regroupe, représente et assiste les coopératives du monde entier. Fondée à Londres en 1895, l'ACI compte 224 membres dans 87 pays, et dans tous les secteurs d'économie.

Types de coopératives¹²

- Les associés créent des entreprises coopératives principalement pour produire des biens et services économiques, sociaux et culturels.
- Elles sont donc de production, consommation ou mixtes.
- Aujourd'hui nous parlons de celles de production parce qu'elles sont formées par des travailleurs.

« Coopérativisme » et pauvreté

- Après 160 ans d'existence il y a des milliers de coopératives qui sont des entreprises très puissantes. Par conséquent, des millions d'associés fondateurs et leurs descendants ont vaincu la pauvreté.
- Mais comme il y a encore environ 2 milliards de pauvres, le « coopérativisme » a encore un rôle important à jouer.

Recommandations

Lors du montage d'une coopérative, il est souhaitable de garder à l'esprit les éléments suivants :

- La coopérative peut être une organisation complexe car elle mélange les valeurs humaines et les affaires.
- C'est une entreprise : elle doit produire des biens ou services et vendre avec compétitivité.
- Une clé pour sa réussite est la **formation constante**.
- La coopérative a besoin de bons managers.
- La capitalisation initiale est difficile et lente. Un encouragement particulier des associés est très utile pour surmonter ce moment de démarrage.

L'AIC et les coopératives

Pour fonder une coopérative, les associés doivent être formés et accompagnés continuellement – une tâche nécessitant un temps et un effort considérables. Ceci entraîne toujours des retards à cause du manque de fonds et de personnel. Les **volontaires AIC sont un atout formidable pour la création** de coopératives par la nature de leur engagement continu dans le temps, et par leur intérêt particulier pour la formation.

Bénéfices des coopératives pour les femmes

Grâce à la place donnée à la valeur démocratique dans une coopérative, les femmes associées ont les mêmes pouvoirs de décision que les hommes, au sein de la coopérative. Elles reçoivent aussi les mêmes bénéfices de la coopérative à parité avec les hommes. Le résultat : l'estime d'elles-mêmes. Rapidement, elles apprennent à se servir de cet espace démocratique pour leur développement et autopromotion : c'est leur empowerment !

Idées fortes apparues à l'issue du travail en groupes proposé par l'animateur

¹² L'intervenant a bien spécifié qu'il y a aussi des coopératives dites « d'épargne et crédit » qu'il n'aborderait pas afin de se concentrer mieux sur l'objectif du forum.

ACTIVIDADES SUGERIDAS POR LAS DELEGADAS EN RESPUESTA A LA PREGUNTA: ¿Qué bienes o servicios pueden producir las beneficiarias de sus programas?

IDEAS PREIDENTIFICADAS POR EL EXPOSITOR (a título de ejemplos)	IDEAS GENERADAS EN LOS GRUPOS DE TRABAJO	Las ideas preidentificadas por los expositores del tema no fueron dadas a las (os) delegadas (os) hasta tanto estas no generaran las suyas en la consulta del trabajo en grupos
BIENES:		
	Costuras	Xxxxxxxxxx
Panadería y dulcerías	Panadería	Xxx
Artesanías	Artesanías o manualidades	Xxxxxx
Restaurantes (cafeterías, refresquerías,)	Comidas para grupos o para llevar a casas	Xxx
	Productos agrícolas	Xx
	Viveres	X
	Conservas (mermeladas)	Xx
	Artículos del hogar (Cortinas)	X
Reciclaje de basura		
SERVICIOS:		
Servicios domésticos	Servicios de limpieza y domésticas	Xx
Belleza	Peluquerías y salones de belleza.	Xx
	Servicios computacionales	
Salud (Cuido de ancianos y enfermos en residencias)	Acompañamiento a ancianos y enfermos	Xx
	Tienda, abarrotes, pulperías	Agrupaciones para adquirir artículos de primera necesidad (clubes de compra en común) xxx
	Recoger excedentes de las fábricas	Detergentes, velas, muñecas, etc. x
Guarderías infantiles		
Albergues		Alojamiento a bajo costo para personas pobres que vienen del campo a la ciudad

Chapitre 2

Les micro crédits

1. UNE EXPERIENCE DE MICRO CREDITS DE L'AIC MADAGASCAR

Objectif du projet de micro crédit

Faciliter l'accès à une activité professionnelle indépendante
à des femmes en situation de grande précarité, normalement exclues du crédit,
et donc améliorer leur niveau de vie.

I- ANALYSE DE LA REALITE

Des femmes seules chargées de famille, le plus souvent analphabètes, devant faire face à la survie de leur famille ; pour leur permettre de s'investir dans une activité rémunératrice durable, l'AIC donne le coup de pouce indispensable avec des micros crédits.

I-1 Origine du Projet :

Des femmes seules, abandonnées par le père de leurs enfants ou veuves, doivent se prendre en charge pour la survie de la famille

Depuis plusieurs années, l'AIC Madagascar assure la scolarisation et la nutrition de ces enfants en situation précaire, et peu à peu a pu établir des contacts réguliers avec les mamans ; avec le micro crédit, L'AIC donne le « coup de pouce » indispensable.

I-2 Les contextes

Contexte social et sanitaire

Ces mamans sont toutes **des femmes seules, veuves ou abandonnées** par le père des enfants. Elles se débrouillent seules pour assurer leur survie et celle des enfants, sans aucune aide du père.

Elles vivent de « petits boulots », certaines lavent du linge, d'autres vendent sur le marché des brèdes, des pistaches ; les plus chanceuses trouvent un travail à mi-temps mais qui ne dure pas. Tout ce qu'elles gagnent sert à acheter 1 gobelet de riz pour la famille.

Se retrouvant seules avec toute une famille à nourrir, elles doivent à tout prix survivre, il n'est pas étonnant que certaines s'adonnent à l'alcool ou à la prostitution.

Ces femmes ne sont pas paresseuses et veulent bien s'investir dans une activité durable qui les rendrait plus indépendantes mais elles n'arrivent pas à s'en sortir car elles n'ont pas les fonds nécessaires pour avoir un petit commerce bien à elles.

Contexte scolaire

Les mamans sont souvent **analphabètes** ou ont fait 2 ans de primaire ; aucune n'a terminé le cycle primaire. Avec un tel niveau d'études, il est difficile pour elles de trouver un travail rémunérateur.

I-3 Causes de cette extrême pauvreté

ces femmes sont les plus pauvres à cause de :

- leur **ignorance**
- leur **manque d'accès au crédit**
- du **poids des traditions et coutumes.**

I-4 Destinataires du projet

60 mères qui ont montré leur assiduité aux réunions de groupe, ne refusant pas les conseils prodigués par leur entourage et qui par leur sérieux méritent d'être aidées. Elles ont envie de se remettre sur pied et pour cela le micro-crédit peut apporter une solution durable à leurs problèmes.

Ce projet vise essentiellement des personnes **qui n'ont pas accès à un crédit bancaire** et qui n'ont aucune référence bancaire

I-5 Localisation du projet

Le Projet se déroule dans 3 centres AIC (Farafangana – Manakara -Andemaka) , villes situées sur la côte Sud Est de Madagascar

I-6 Objectifs

Etre indépendantes financièrement, éviter la mendicité, et retrouver une dignité humaine

- Permettre le démarrage et l'extension ou le développement d'une activité
- Répondre aux besoins de financement à court terme des mères exclues du système bancaire
- Offrir un service de micro- crédit sans taux d'intérêt mais avec incitation à l'épargne
- Eliminer les contraintes habituelles du système bancaire
- Quitter définitivement les usuriers
- Leur faire acquérir une indépendance morale et retrouver leur dignité
- Favoriser l'émancipation des femmes dépendantes des hommes

II-MISE EN ŒUVRE DU PROJET :

Les volontaires AIC réunissent des groupes d'une quinzaine de mamans ; une formation simplifiée à la gestion leur permet de mettre en place un projet personnel, un prêt d'un montant limité leur est donné, pour une durée de 3 mois; le remboursement est échelonné sur 10 semaines.

II-1 Activités

- Les mamans continuent les activités qu'elles ont déjà c'est-à-dire un petit commerce, de « galettes », de légumes, de légumes secs, des herbes; de poissons ; le crédit sert à augmenter la quantité de marchandises à vendre pour avoir un bénéfice plus conséquent.
- D'autres mamans ont 2 ou 3 canards et des dindes et veulent en augmenter le nombre, le micro - crédit peut les aider à acheter davantage et à les revendre une fois engraisés.
- Les mamans qui fabriquent de paniers ou des chapeaux peuvent amasser les matières premières grâce au micro - crédit et avoir plus de modèles à proposer.
- Les mamans peuvent diversifier leurs produits.

II-2 Formation des volontaires et des bénéficiaires

En 2001 le projet Microstart du volet micro-finance du programme Pauvreté du PNUD à Madagascar a formé quelques volontaires et 18 mères en vue d'un projet concernant la micro-finance

- Formation à une **gestion simplifiée** assurée par des techniciens du micro - crédit.
- Etablir un **contrat de prêt** : échéances par semaine.
- Visites des différentes activités.
- **Tenue d'un cahier** pour chaque bénéficiaire pour les remboursements
- **Mise en place d'un « marrainage » avec une volontaire AIC (une volontaire suit une maman pour l'encadrer)**
- Fixer ensemble les **dates de remboursements**.
- Obliger les bénéficiaires à **respecter le contrat**.

Au fur et à mesure, nous avons ajouté nos propres critères plus souples :

- Montant du prêt limité voire minimum
- Tenir compte des aspects humains et de la réalité

II-3 Calendrier

- Une réunion hebdomadaire pendant un mois pour la mise en place du projet.
- Puis remise d'un prêt de 50.000 Fmg (4 euros) par mère, qui sera remboursé en 10 semaines (5000 fmg à chaque fin de semaine)
- 3 mois après : dernier remboursement et remise du double 100.000 Fmg (8 euros)
 - 4 euros 1er cycle
 - 8 euros 2ème cycle
 - 12 euros 3ème cycle
 - 16 euros 4ème cycle
 - 20 euros dernier cycle

Recrutement d'une nouvelle promotion de mères, parrainées cette fois-ci par les mères de la 1ère vague, ainsi que par une volontaire responsable.

II-4 Budget

250 000FMG /par mère et par cycle soit un total de : $250\ 000\ \text{FMG} \times 60 = 15\ 000\ 000\ \text{FMG}$
(un euro = 13.000 FMG) = 115 euros

Financement

Dans la fiche méthodologique, les organismes de financement sont

- les ONGs fournissant un subside, banques privées, institutions publiques, coopératives d'épargne et de crédit
- Un jumelage avec l'AIC France

II-5 Partenariat

Le projet Microstart du volet micro-finance du **programme Pauvreté du PNUD à Madagascar**

L'ESV St Pierre du Gros Caillou, AIC France, nous a aidé à démarrer un nouveau projet de micro-crédit entièrement assuré par les volontaires et les mères.

Actuellement des organismes ont pris contact avec nous pour une future collaboration.

III-EVALUATION

Le remboursement des sommes octroyées est toujours fait, car le groupe des femmes est caution solidaire, même s'il reste des problèmes de ponctualité ; mais pardessus tout quel épanouissement pour ces femmes : c'est un véritable empowerment.

Une évaluation régulière : les mères se réunissent 2 fois par semaine, la responsable du projet évalue alors avec les mères les points forts et faibles.

Une évaluation plus approfondie est faite à la fin du cycle

III-1 Efficacité de l'action

Année 2004

-**26 mères** ont bénéficié du micro-crédit et ont monté chacune sa petite affaire (gargote, petit commerce, vente et revente, crochet, tricot)

-**3 équipes distinctes** ont été formées et remboursent régulièrement

(Avotra = **Sauvées !**) **13 mères** qui en sont à leur 2ème cycle = 8 euros

(Ezaka = **Efforts**) **6 mères** qui en sont à leur 3ème cycle = 12 euros

(Tafita = **Réussite**) **7 mères** qui sont arrivées à rembourser 16 euros donc 4 cycles

(Notons qu'elles ont elles – mêmes trouvé le nom à donner à leur équipe).

6 mères ont quelque peine à rembourser. Quelques unes par contre, remboursent quelquefois une grande somme ou arrivent à épargner beaucoup.

Comme elles sont en **caution solidaire**, la **totalité de la somme** octroyée à l'équipe est **toujours remboursée** grâce à cette épargne qu'elles ont pu faire.

Année 2005 /2006

Malgré de très grosses difficultés économiques, nous avons toutefois recruté quatre nouvelles mères.

30 mères ont donc bénéficiées du micro- crédit. Le nom de la nouvelle équipe est : Tsara - dia (Bonne route !)

Par ailleurs, nous avons décidé avec les mères de ne plus accorder que 4 euros par mère et par conséquent, **d'annuler les augmentations que nous avons octroyé en début de phase**

Ceci pour éviter aux mères le risque de non-remboursement et augmenter ainsi la capacité de rembourser la totalité de la somme.

A l' AIC Farafangana, les mères remboursent régulièrement et sont au nombre de 50.

A l' AIC Andemaka, après la formation accordée en novembre par le bureau national, 5 mères ont bénéficié de ce micro- crédit et remboursent régulièrement.

Quelques problèmes se posent dans la **synchronisation des remboursements** car les mères ont chacune leur disponibilité pour venir rembourser alors qu'il n'y a qu'une tranche horaire bien définie pour le faire afin de pouvoir effectuer le versement à la banque .

L'apprentissage de la discipline n'est pas aisé.

Ce qui a conduit toutefois à l'empowerment de certaines mères qui sont maintenant capables d'aller effectuer ces versements elles – mêmes auprès des banques moyennant le retour du récépissé à l' AIC.

III-2 Impact sur les destinataires

Au niveau des mères :

- Courage d'entreprendre- confiance en soi, respect de soi dans la prise de conscience de sa propre valeur
- Confiance dans les autres et dans la dignité des autres qui est une condition importante pour la réussite d'une action en partenariat même si le facteur risque est important
- Solidarité –Tolérance –responsabilité grâce à la caution solidaire
- Sens du leadership et de l'autodiscipline
- Souci de l'efficacité dans le sens du respect de ses engagements financiers (se sentir responsable)
- Epanouissement de la personnalité.

III-3 Conclusions de l'AIC Madagascar

Ce programme d'éducation et de formation pourra mener vers un développement durable, vers la promotion de valeurs universelles dont tous les acteurs concernés prennent conscience (les volontaires –les femmes en situation de pauvreté –les animateurs –les bailleurs ...)

Ce projet « micro-crédit » est réellement bénéfique aux mères qui ont beaucoup gagné en autonomie, en intelligence financière même s'il s'agit d'une très petite somme, mais pour elles c'est le 1^o gros billet qu'elles tiennent en mains de toute leur vie.

Elles ont appris aussi à faire très attention à la sécurité de leurs biens car les voleurs et les jaloux ne manquent pas.

Par ailleurs, elles ont appris à toujours rechercher de nouveaux marchés ainsi qu'à faire des prévisions concernant ce marché, allant parfois jusqu'à prendre le risque de voyager plus loin.

Une grande maîtrise de soi a également été acquise pour pouvoir épargner, ne serait-ce que 1% de la somme par semaine.

Jusqu'à ce jour, aucun inconvénient majeur n'a été enregistré, ce qui nous confirme dans notre volonté de poursuivre ce projet et de l'étendre à d'autres mères tout en restant tout de même prudentes dans le choix des candidates.

Il est notoire que les personnes les plus en difficulté sont plus solvables que les autres et honorent leurs dettes lorsqu'on leur fait « crédit » et qu'on leur permet d'améliorer leurs conditions de vie

Ces femmes, grâce à la cohésion du groupe à travers les réunions hebdomadaires ont pu acquérir également le sens de la confiance en la Providence à travers les prières qu'elles ont appris à faire avant, pendant et après toute activité.

2. LES MICRO CREDITS EN FICHE METHODOLOGIQUE

Objectif du micro-crédit

faciliter l'accès à une activité professionnelle indépendante grâce à un service de micro-crédit, à des personnes démunies, normalement exclues du crédit, et donc améliorer leur niveau de vie.

*Le micro-crédit suppose :

un crédit d'un petit montant : généralement entre 5 € et 200 €, maximum 2.000 €

pour permettre l'accès au travail (petit commerce, prestation de services, artisanat, petit élevage, activité agricole...)

un crédit de courte durée : de 2 à 12 mois

des remboursements hebdomadaires le plus souvent, toujours réguliers et à brefs intervalles de temps :

une solidarité entre les bénéficiaires des micro-crédits, comme garantie de remboursement

*Les acteurs du micro-crédit :

Les bénéficiaires : des personnes très défavorisées, à 94% des femmes, possédant déjà un certain acquis (calculer, lire, et un minimum de connaissances professionnelles).

Les volontaires AIC : mise en place du projet, accompagnement, suivi et formation

Les organismes de financement : ONGs fournissant un subside, banques privées, institutions publiques, coopératives d'épargne et de crédit

Les organismes d'appui : fournissent formation et conseils ainsi que le suivi du crédit. Par exemple, les volontaires AIC.

*Déroutement

1^{ère} phase : observation

Phase d'observation et d'accompagnement de chaque bénéficiaire par les volontaires pendant 3 mois environ pour établir un climat de confiance. Chaque volontaire choisit une femme à « marrainer ». Le groupe se réunit toutes les semaines.

2^e phase : formation

Formation hebdomadaire des bénéficiaires : 1/2 heure pendant 3 mois pour l'apprentissage d'une gestion simplifiée avec des règles simples telles que :

Avec l'argent du micro - crédit :

Ne jamais acheter des médicaments, de la nourriture ou des vêtements

Ne jamais rembourser des dettes et ne pas l'utiliser pour des fins mortuaires (cotisations familiales, achat de linceul....)

Ne jamais le confier à personne ni famille, ni parent, ni mari, ni ami : La bénéficiaire en est la seule responsable

Chaque jour, mettre un peu d'épargne et la ramener le jour fixé pour le remboursement hebdomadaire.

Se fixer un objectif pour l'utilisation de l'épargne

Apprendre pendant ces 3 mois de formation à être ponctuelle. Instituer une pénalisation au besoin.

S'il s'agit d'un commerce

- Avoir deux commerces différents pour ne pas être en panne en cas de pépin

avec l'un ou l'autre. Exemple : fruits et nattes

Bien choisir ses produits pas trop mûrs pour éviter le pourrissement.

Bien choisir son emplacement, ne pas se mettre où il y a déjà beaucoup de marchands du même produit.

Avoir un plus par rapport aux autres Ex : un sachet pour envelopper le produit

3^e phase : organisation du groupe

Promotion d'environ 10 personnes

Choix du nom de la promotion, par vote, après une proposition donnée par chaque bénéficiaire.

Choix de l'activité de chaque bénéficiaire

4^e phase : remise de l'argent

Remise de l'argent et du carnet par la volontaire à sa « filleule »

Signature des 2 dans le carnet et sur la fiche individuelle ; un contrat est signé entre l'AIC et les bénéficiaires qui s'engagent solidairement à rembourser

Cette phase pourrait faire l'objet d'un petit cocktail offert par l'association pour encourager les bénéficiaires

2 premières semaines : pas de remboursement

5^e phase : remboursements

1^{er} cycle :

exemple : capital 50000 francs MGF : remboursement à raison de 5000 francs MGF par semaine pendant 10 semaines. Epargne libre mais obligatoire

Se dire les nouvelles, les astuces, les embûches

Signer chaque document (carnet, fiche individuelle, collective)

2° cycle

Quand toutes ont fini de rembourser, on entame un 2° cycle avec le même montant, ou le double du montant, selon l'avis de chacun.

Les volontaires auront eu du temps pour scruter de nouvelles femmes à aider et recommencer la formation etc...

Les bénéficiaires de la 1^{ère} vague viennent témoigner devant toutes les autres pour les inciter à participer

***Evaluation**

Taux de remboursement

Montant de l'épargne

Visites à domicile pour constater l'amélioration ou non du niveau de vie.

Variété et quantité des produits vendus

***Matériel nécessaire:**

1 carnet pour chaque femme à garder sur elle

1 fiche individuelle pour l'association

1 fiche collective pour l'association (format en annexe)

1 contrat de prêt simple

***Financement**

Après avoir évalué le montant nécessaire, les volontaires cherchent le financement auprès des divers organismes cités plus haut.

***Personnes contact à l'AIC**

Rose de Lima Ramanakavana

BP 10

Manakara (316)

Madagascar

aicmada@moov.mg

Dominique Serruys, Service Projets
AIC

Rampe des Ardennais 23,

B-1348 Louvain-la-Neuve,

Belgique

service.projet@aic-international.org

CARNET

Nom :**Prénom :**

Promotion :

Prêt : (somme)

Ce (date)

Signatures

Volontaire

Bénéficiaire

Date :

1^{er} remboursement le

Signatures

Volontaire

Bénéficiaire

Date :

FICHE INDIVIDUELLE

Nom :.....

Prénom :.....

Promotion

Prêt de...50 0000FMG.....du

N° **REMBOURSEMENT** **SOLDE** **Signature**

FICHE COLLECTIVE

PROMOTION

PRET DE**DU**.....

Date

N°	NOM	PRENOM	MONTANT	SOLDE
1				
2				
3				
4				
5				

Versement à la banque leReport.....

3. TEMOIGNAGES

Mes amies m'envient...

Mon mari m'a abandonnée et j'éleve seule mes trois enfants. Depuis toujours j'essaie de vivre et d'assurer la survie de mes enfants grâce à la vente de poissons, mais depuis que je suis encadrée par les volontaires de l'AIC, j'ai pu développer ce commerce grâce au micro crédit que j'ai pu obtenir. Maintenant ce commerce me rapporte beaucoup de bénéfices, je ne suis plus endettée et j'ai pu améliorer notre case, notre vie a changé, je me sens plus sereine, plus confiante dans l'avenir, je sais gérer mon épargne grâce aux formations reçues. Mes amies m'envient.

Florentine

Nous sommes enfin comme les autres...

Je vis seule avec mes 4 enfants depuis le départ de mon mari, j'ai été à l'école mais j'ai dû arrêter après la fin des classes primaires.

J'ai eu la chance d'être à l'AIC depuis 2002. J'avais toujours essayé de créer un petit commerce mais je finissais toujours par être endettée

Maintenant, grâce au micro crédit reçu, mon petit commerce s'est développé et : je revends des fruits divers selon les saisons. Ma vie a complètement changé, les enfants vont à l'école, je n'ai plus de dettes, je me sens solidaire avec les autres femmes qui sont dans la même situation que moi, nous envisageons notre avenir avec sérénité et confiance, nous pouvons dire « nous sommes enfin comme les autres », « je peux marcher la tête haute ».

Prosa

4. LE FORUM MICRO CREDIT DE L'ASSEMBLEE DE ROME

avec Rose de Lima Ramanankavana et Dominique Serruys

L'objectif du forum

- montrer à partir **d'expériences concrètes** de l'AIC, que **le micro crédit est un moyen** pour faciliter l'accès à une activité professionnelle indépendante à des femmes en situation de grande précarité, normalement exclues du crédit, et donc améliorer leur niveau de vie.
- et aider les volontaires AIC à **reproduire cette action dans leur pays**

Le forum a été animé par :

Rose de Lima Ramanankavana, vice présidente de l'AIC, et membre de l'AIC Madagascar

Dominique Serruys, relais au secrétariat international pour le Cameroun

Et Rose Marie T'Sas qui avait réalisé le power point.

Ont participé 43 volontaires AIC:

5 volontaires AIC Afrique

1 volontaire AIC Amérique du Nord

7 volontaires AIC Amérique latine

20 volontaires AIC Asie

10 volontaires AIC Europe

Idées fortes:

Les participantes ont **pu échanger leurs expériences** ; L'AIC Haïti a fait part des difficultés qu'elles ont eu à mettre en place un tel projet : la situation précaire des mamans dans ce pays ont fait échouer ce projet, en effet les difficultés économiques poussent les bénéficiaires à utiliser les fonds pour des besoins plus urgents !! Tandis que l'AIC Indonésie a témoigné d'une expérience réussie chez elles.

Ce forum a mis en avant, encore une fois, la véritable amitié **et la grande solidarité** qui existent entre les membres de l'AIC, la joie de se rendre compte que les mêmes problèmes peuvent surgir partout, le plaisir d'échanger des expériences positives ou négatives, enfin le désir d'appliquer les mêmes actions une fois rentrées au pays.

Chapitre 3

Les Mutuelles de Santé

1. UNE EXPERIENCE DE MUTUELLES DE SANTE DE L'AIC MADAGASCAR

Objectif du projet de mutuelles de santé

Sensibiliser les femmes aux problèmes de santé,
leur permettre de se soigner, Développer la notion de prévention
Responsabiliser

I ANALYSE DE LA REALITE

Des femmes seules, sans ressources, chargées de famille, ne peuvent faire soigner ni leurs enfants ni elles mêmes, faute de moyens financiers. L'AIC leur propose d'adhérer à un système de mutuelle.

I-1 Origine du Projet :

Les mères dont s'occupe l'AIC à Manakara sont toutes des femmes veuves, abandonnées ou séparées de leur mari. Et ce, avec enfants à charge.

Mais comment une mère pourrait-elle bénéficier de soins quand elle n'a, la plupart du temps, même pas de quoi nourrir ses enfants ? Qu'il coûte cher, en effet, d'être en bonne santé. C'est pourquoi l'AIC de Manakara a décidé d'agir.

I-2 Les contextes

Contexte social

Chaque femme est à la fois une mère, une épouse, une compagne, une bru, une fille et une sœur. Pour cette raison son rôle est primordial et ses tâches fort nombreuses : Il leur faut faire les lessives, préparer les repas, trouver du travail car qui dit un jour sans travail, dit un jour sans manger ; et ce, sans penser une seconde à leur mal de tête, à la fatigue qui les tenaille ou à leur dos qui leur fait mal après avoir été courbé durant toute une journée de dur labeur (repiquage, pilonnage du riz, lessives, ...).

Leur situation est précaire car, une fois abandonnée, ni leur belle famille ni même leur propre famille ne s'occupe d'elle.

Aucune couverture sociale n'est mise à leur disposition par le gouvernement, vu leur manque de revenus et de moyens et il est entendu qu'aucune pension alimentaire ou allocation familiale ne leur est versée

Ne pouvant compter que sur elles seules, ces femmes... ces mères n'ont pas le droit de tomber malades. Leur vie et celles de leurs enfants en dépend.

Contexte sanitaire

La plupart du temps, ces femmes et leurs enfants sont dans un état de malnutrition avancée ; elles vivent dans des cases insalubres et leur santé est fort précaire. Par ailleurs, suite à des accouchements souvent successifs et par manque de soins et d'hygiène, leur corps porte les traces de ces conditions malsaines.

A Madagascar, toute prestation médicale quelle qu'elle soit (consultation, opération chirurgicale, piqûre, matériel médical, ...) est payante ; et en cas d'hospitalisation, le patient doit même s'acquitter du moindre matériel destiné à ses soins (coton, compresse, alcool, seringue, ...).

I-3 Causes de cette extrême pauvreté

ces femmes sont les plus pauvres à cause de :

- leur **ignorance**
- leur **manque d'accès au crédit**
- du **poids des traditions et coutumes**

I-4 Destinataires du projet

134 mères : veuves, abandonnées, ou séparées de leur mari ayant des enfants à charge

I-5 Localisation du projet

Le Projet se déroule dans un centre AIC (Manakara), ville située sur la côte Sud Est de Madagascar

I-6 Objectifs

- Aider ces femmes à passer de la survie à une vision à plus long terme.
- Sensibiliser aux questions de santé : prévention.

II-MISE EN ŒUVRE DU PROJET :

Chaque femme paie une cotisation minimale, une fois par mois et participe toutes les semaines à des réunions d'information et de sensibilisation aux questions de santé. En cas de maladie, elle peut se rendre à un dispensaire ou chez un médecin partenaire du projet de l'AIC.

II-I Activités

Tout en respectant les lignes opérationnelles AIC, telles la participation des bénéficiaires et la coresponsabilité sociale, l'AIC de Manakara agit sur divers plans :

II-I Formation,

Éducation et sensibilisation des mères, des adolescents et des enfants en préscolaire

Pour les mères formation hebdomadaire d'1 h

- o à la santé
- o à l'hygiène
- o prévention VIH/SIDA
- o à la promotion de l'allaitement maternel
- o lutte contre l'avortement et planning familial

1 *Pour les adolescents, filles et garçons.* Nouveau programme mis en place début novembre 2006 d'éducation à la vie. Cela comprend également une instruction à l'hygiène, à la santé, une prévention au virus du SIDA, aux grossesses non désirées et trop précoces ainsi qu'à l'avortement.

2 *Pour les enfants en préscolaire,* explication de l'importance de l'hygiène comme le lavage du corps, des mains avant chaque repas, des ongles (vecteur de maladies) ... souvent en chanson.

Programme de vaccinations

- Participation aux programmes de vaccinations contre la poliomyélite ;
- il n'y a pas encore de vaccins contre le paludisme à Madagascar, mais on participe à la distribution de vaccins contre la rougeole, la tuberculose, le tétanos.

Participation aux campagnes nationales

- 1- promotion de l'allaitement maternel
- 2- campagnes nationales de vaccination (poliomyélite, tuberculose, rougeole, ...)
- 3- distribution de vitamines A, de vermifuges
- 4- distribution de moustiquaires imprégnées lors d'une campagne de lutte contre le paludisme

II-2 Mise en œuvre

1^{ère} phase : création de la mutuelle

Participation des mères dans la phase de création:

- en partant de leurs connaissances (que savez-vous concernant ...), puis en les corrigeant, en complétant leurs réponses ou en les améliorant.
- Des panneaux sont utilisés pour une meilleure assimilation car beaucoup sont analphabètes. Et des rappels fréquents sont faits pour une meilleure mémorisation.

2e phase : mise en place de la mutuelle

- chaque volontaire, dans son propre quartier, est toujours disponible et prête à trouver une solution à tout problème, à répondre aux questions des mères et à les diriger vers le service qui leur convient + Formation de certaines d'entre elles sur certaines questions relatives à la santé ou à l'hygiène
- Prise en charge des soins au dispensaire ou à l'hôpital public : une sage-femme et un médecin sont à tout moment disponibles.
- Mise à disposition des médicaments de base (isobétadine, aspirines, calcium, tétracycline, paracétamol, seringues, vitamines, chloroquine, ...) achetés dans les pharmacies locales.
- Suivi de chaque mère (cahier personnel et cahier au foyer avec fiche de stocks des médicaments et récapitulatif des paiements des cotisations et des dépenses faites).
- A titre de prévention : distribution de savon 1 fois semaine -pour un prix dérisoire-, afin qu'elles puissent se laver et faire leur lessive une fois par semaine.

La cotisation : chaque femme paie sa cotisation une fois par mois, cette cotisation permet à tous les enfants dont elle a la charge, de bénéficier des soins médicaux. chacun de ces enfants doit être inscrit dans le carnet personnel de cette femme

Mais il n'est pas toujours possible de payer sa cotisation à temps. NO STRESS ! On fait jouer la solidarité, on leur accorde un délai.

L'AIC met en place également des projets d'autopromotion des femmes leur permettant de financer un minimum de leurs soins de santé/médicaments et ceux de leurs enfants. Ex. micro-crédits.

En cas de maladie : A Manakara, : les femmes peuvent se rendre au dispensaire. Elles seront reçues par un médecin ou l'une des deux sages-femmes, eux aussi volontaires AIC. Le fait qu'elles connaissent le staff médical les met en confiance. Elles osent se rendre chez le docteur. On note l'importance de l'accueil et de ce problème (la peur) dans d'autres pays, notamment d'Afrique.

II-3 Budget

2000 Euros : Les fonds ont été donnés par un organisme de Belgique (Memisa), dont j'ai rencontré la responsable lors de mon intervention à l'université de Louvain la Neuve, et qui a accepté de nous donner ce « coup de pouce » pour le démarrage ; ensuite nous avons reçu une aide d'une équipe AIC France de Paris.

II-4 Financement

Par les cotisations des adhérentes, des donateurs locaux et étrangers et des jumelages avec d'autres groupes AIC

II-5 Partenariat

A Manakara, le projet est relié à un dispensaire et à un hôpital où les femmes peuvent trouver des volontaires AIC pour les mettre en confiance . C'est une chance ! Mais ce n'est pas le cas partout. Dans les villes, par exemple, il y a plusieurs hôpitaux, plusieurs dispensaires, dans lesquels les femmes peuvent se rendre. Or, cette confiance est importante.

III-EVALUATION

Ce système permet de prendre en charge les soins courants et les petites interventions ; et il sensibilise les mères à la prévention en matière de santé.

Le projet malgache est une première étape dans la prise en charge des soins de santé. On peut prendre en charge les petites interventions médicales et les soins de base. Mais que fait-on pour les hospitalisations plus longues et plus coûteuses. Et si plusieurs personnes sont malades en même temps ? Il n'est pas toujours possible de tout financer avec de si petits budgets (ex. traitement cancer/VIH ...). AIC-Madagascar tenterait, dans ces cas-là, une collaboration avec l'hôpital, les médecins ... Mais, eux-mêmes n'ont pas toujours les moyens adéquats.

Quand une mère cotise chaque mois mais ne tombe jamais malade, alors qu'une autre mère, qui cotise également, est très souvent malade, y a-t-il une sorte de compensation pour celle qui cotise mais ne bénéficie jamais des mutuelles puisqu'elle n'en a pas besoin ?

NON c'est le principe de la solidarité. Pas de remboursement ou de prime en cadeau.

Mais pourquoi pas !!! Peut-être, un jour, les volontaires pourront récompenser celles qui ne sont jamais malades, en leur offrant un savon par semaine, par exemple !

Une évaluation régulière est faite avec les mères qui se réunissent 2 fois par semaine, la responsable du projet évalue alors avec les mères les points forts et faibles.

Une évaluation plus approfondie est faite à la fin du cycle.

III-2 Impact sur les destinataires

- Changement de comportement des mères : certaines mères qui, au démarrage du projet, étaient réticentes à payer leur cotisation ont changé d'attitude ; elles ont fait leur possible pour s'intégrer au projet.
- Les témoignages des bénéficiaires, les résultats évidents de la santé des mères y ont contribué.

- Les mères sont en meilleure santé, elles peuvent faire face aux difficultés quotidiennes et c'est à leur tour de sensibiliser leurs camarades.

III-3 Conclusions de l'AIC Madagascar

L'AIC MANAKARA a créé cette mutuelle de santé pour protéger les femmes en cas de maladie grave ou non, en gardant à l'esprit nos lignes opérationnelles telles la participation des bénéficiaires et la coresponsabilité sociale. Ces Mutuelles de santé sont aussi un moyen concret d'essayer, à notre niveau, d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement et de lutter contre les pauvretés .

Merci à MEMISA , merci à nos sœurs de ESV France , grâce à l'aide substantielle que vous nous avez octroyée; nous n'aurons plus mauvaise conscience lorsqu'une de nos mères décèdera, car elle ne sera pas morte faute de soins donc d'argent, mais parce que ce sera son jour et c'est tout .

2. LES MUTUELLES DE SANTE EN FICHE METHODOLOGIQUE

Objectif des mutuelles de santé

Sensibiliser les femmes aux problèmes de santé, leur permettre de se soigner, développer la notion de prévention et les responsabiliser en s'appuyant sur les Objectif de développement du Millénaire
n°5 : *Améliorer la santé maternelle*
n° 8 : *Assurer un partenariat global pour le développement*

*Conditions de mise en place des mutuelles de santé :

- Déterminer les besoins de chaque mère en matière de santé
- Etablir une liste des priorités des soins à fournir
- Déterminer les possibilités financières de chaque mère
- Cotisation symbolique de chaque mère, versée tous les mois

*Les acteurs des mutuelles de santé :

- *les bénéficiaires* : des femmes très défavorisées, chargées de famille.
- *Les volontaires AIC* : pour l'accompagnement et la formation
- *Les dispensaires et hôpitaux* avec qui les volontaires AIC sont en contact
- *Les financeurs* : les femmes par leur cotisation, des donateurs locaux ou étrangers, des jumelages AIC

*Déroulement

1^{ère} phase : création de la mutuelle

Participation des mères dans la phase de création:

- en partant de leurs connaissances (que savez-vous concernant ...), puis en les corrigeant, en complétant leurs réponses ou en les améliorant.
- Des panneaux sont utilisés pour une meilleure assimilation car beaucoup sont analphabètes. Et des rappels fréquents sont faits pour une meilleure mémorisation.

2^e phase : mise en place de la mutuelle

- Chaque volontaire, dans son propre quartier, est toujours disponible et prête à trouver une solution à tout problème, à répondre aux questions des mères et à les diriger vers le service qui leur convient + Formation de certaines d'entre elles sur certaines questions relatives à la santé ou à l'hygiène
- Prise en charge des soins au dispensaire ou à l'hôpital public : une sage-femme et un médecin sont à tout moment disponibles.

- Mise à disposition des médicaments de base (isobétadine, aspirines, calcium, tétracycline, paracétamol, seringues, vitamines, chloroquine, ...) achetés dans les pharmacies locales.
- Suivi de chaque mère (cahier personnel et cahier au foyer avec fiche de stocks des médicaments et récapitulatif des paiements des cotisations et des dépenses faites).
- A titre de prévention : distribution de savon 1 fois semaine -pour un prix dérisoire-, afin qu'elles puissent se laver et faire leur lessive une fois par semaine.

***Evaluation**

Importance du **témoignage** des mères ayant déjà pu bénéficier de l'aide des mutuelles afin de convaincre les plus réticentes de l'importance de cotiser.

En effet certaines femmes n'étant pas malades ne voient pas la nécessité de cotiser dans l'immédiat. Mais le jour où elle ou leur enfant est malade, elles s'empresent de venir payer leur cotisation afin de pouvoir bénéficier du soutien de l'AIC dans la prise en charge de leurs soins. Ceci n'est pas correct vis-à-vis des mères qui, malades ou non, payent chaque mois leur cotisation, malgré la difficulté financière dans laquelle elles se trouvent.

***Financement**

Le financement est assuré par les contributions citées plus haut.

***Personnes contact à l'AIC**

Chantal Rakatomanga
Présidente AIC Madagascar
AIC Manakara (Madagascar)
B.P.10
316- Manakara (Madagascar)
aicmada@moov.mg

Natalie Monteza,
Service Projets AIC
Rampe des Ardennais 23,
B-1348 Louvain-la-Neuve,
Belgique
service.projet@aic-international.org

Une présentation power point est à votre disposition au secrétariat

3. TEMOIGNAGES

Comment aurais je fait sans la mutuelle ?

Madame Christine a eu une crise de paludisme ; elle a fait appel à l'AIC et a pu bénéficier, grâce à l'appui des mutuelles de santé de nombreuses injections de quinine et de paracétamol qui lui étaient nécessaires.

Le petit Bruno s'est ouvert le pied à la récréation. On a pu le désinfecter avec de l'isobétadine de la pharmacie de base et ainsi éviter une infection.

« Lui qui a déjà des blessures aux pieds, avec une coupure infectée, il n'aurait plus pu marcher », nous dit sa grand-mère.

Bao Joséphine : « Mon fils a eu un accident de tracteur, et s'est ouvert la tête. Il a eu un grand choc et saignait beaucoup. Grâce à la mutuelle, j'ai pu aller à l'hôpital, gratuitement, où il a reçu tous les soins nécessaires. On lui a mis un grand sparadrap. »

Dauphine : « Mon enfant a eu la grippe...deux fois...Grâce à la mutuelle, on lui a fait les piqûres gratuitement au dispensaire et il a aussi reçu les comprimés. »

Madame Sara : « j'ai eu la grippe. Très fort !!! Et ma tension a beaucoup monté. J'avais besoin d'injections et de comprimés, alors grâce aux mutuelles je suis allée directement au dispensaire et j'ai eu tous les soins gratuitement. Comment aurais-je fait avec mes enfants si j'avais été très malade ? Qui se serait occupé d'eux ? ».

4. LE FORUM MUTUELLES DE SANTE A L'ASSEMBLEE DE ROME

L'objectif du forum

montrer à partir **d'expériences concrètes** de l'AIC,
que **les mutuelles de santé sont un moyen** pour

- *sensibiliser les femmes aux problèmes de santé*

- *leur permettre de se soigner*

- *développer la notion de prévention et les responsabiliser*

Et aider les volontaires AIC

à reproduire cette action dans leur pays ou à établir des jumelages

Le forum a été animé par :

Chantal Rakatamanga, présidente de l'AIC Madagascar

Nathalie de Terwangne, étudiante belge qui a fait un stage de 3 mois à Madagascar

ont participé 11 volontaires AIC:

2 volontaires AIC Afrique

1 volontaire AIC Amérique du Nord

5 volontaires AIC Amérique latine

3 volontaires AIC Europe

Les attentes des participantes étaient de 2 ordres :

- Pour les volontaires qui n'ont pas, dans leurs pays, de système de mutuelles de santé :
Prendre des idées **et comprendre la méthode** pour l'appliquer dans leur propre pays
- Pour les volontaires qui ont dans leur pays des systèmes de mutuelles de santé :
Comprendre la méthode et témoigner dans son pays de ce que vivent d'autres associations AIC, en vue de **jumelages éventuels** ;

Idées fortes

Les participantes s'accordent à dire que ce projet est primordial ; - les systèmes de protection sociale occidentaux ont débutés de la même manière !- c'est donc **une 1^o étape importante** pour améliorer la condition de vie des femmes.

Mais avant d'instaurer une mutuelle de santé, il est indispensable d'éduquer, de sensibiliser les femmes aux questions de santé et de les responsabiliser. **Un temps de formation doit absolument précéder la mise en place du projet.**

Conclusion

Ce cahier présente donc **3 moyens concrets** de répondre aux situations de pauvreté vécues par les femmes

- les coopératives,
- les microcrédits,
- et les mutuelles de santé.

Ces expériences déjà vécues par certains groupes peuvent être reproduites par d'autres groupes AIC. Elles peuvent aussi être adaptées aux nécessités locales, ou encore aider à inventer de nouvelles réponses. La méthode : **Travailler sous forme de projet**, que l'AIC propose depuis plus de 10 ans, est là pour nous aider à travailler avec efficacité.

Ainsi nous serons fidèles à l'engagement que nous avons pris, lors de l'assemblée de Rome, **dans les lignes opérationnelles** :

« Renforcer les réponses aux pauvretés de femmes », et « accompagner les femmes à une prise de responsabilité personnelle ».

Ces projets apportent, aux femmes qui y adhèrent, un mieux être matériel indispensable ; l'évaluation qui en est faite montre aussi que les femmes retrouvent confiance en elles et estime d'elles mêmes, qu'elles peuvent s'appuyer sur une solidarité entre elles.

Ce sont là **des valeurs** sur lesquelles l'AIC souhaite appuyer ses actions :

- le respect de la dignité des femmes
- la solidarité entre les femmes.